



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION

N° 2023-04-DEL-205

OBJET :

SPORTS –  
CONCLUSION D'UNE  
CONVENTION AYANT  
POUR OBJET LA MISE  
À DISPOSITION D'UN  
BÂTIMENT DU COSEC  
AU PROFIT DE LA  
FEDERATION  
FRANCAISE DE JUDO,  
JUJITSU, KENDO ET  
DISCIPLINES  
ASSOCIEES

RAPPORTEUR :

M. AOUN

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS/  
REPRESENTES : 32

VOTANTS : 32

Le 5 avril 2023 à 9h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 30 mars 2023

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST  
Madame Valérie LENORMAND à Monsieur Yvon ROSCONVAL  
Madame Anne LAPORTE à Madame Sophie KERIGNARD  
Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES  
Monsieur Christophe MARGAT à Monsieur Cédric AOUN  
Monsieur Fernando MENDES à Madame Bérengère VOILLOT  
Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI  
Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR  
Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN  
Madame Paméla BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON  
Madame Souad BENDJEDDOU à Madame Line WENZEL

EXCUSÉ(S) :

...

ABSENTE :

Madame Frédérique MAHER



OBJET : SERVICES TECHNIQUES – CONCLUSION D’UNE CONVENTION AYANT POUR OBJET LA MISE À DISPOSITION D’UN BÂTIMENT DU COSEC AU PROFIT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU la délibération n° 20230125DEL002 en date du 25 janvier 2023 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire,

VU le projet de convention entre la Commune de Triel-sur-Seine et la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (France Judo),

**CONSIDERANT** que la commune de Triel-sur-Seine est propriétaire de l’ancienne maison du gardien du COSEC situé 61 rue de Chanteloup, qui relève de son domaine public.

**CONSIDERANT** que la Commune souhaite mettre à disposition le local de la Fédération susvisée pour ses entraînements, à titre gracieux, moyennant le réaménagement de celui-ci aux frais de la fédération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l’unanimité (abstention : Yvon ROSCONVAL, Ahcène MEBARKI, Bérengère VOILLOT, Marc FONTAINE, Valérie LENORMAND, Fernando MENDES, Paméla BUQUET-MAIRE, Florent BEQUIGNON, Amandine BENOIST, Sophie KERIGNARD, Anne LAPORTE, Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Line WENZEL, Hassan AHSSAKOU, Souad BENDJEDDOU).**

#### DECIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : DE CONCLURE** avec Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (France Judo) une convention d’occupation précaire et révocable portant sur la mise à disposition de l’ancienne maison du gardien du COSEC, 61 rue de Chanteloup, et ce, à titre gracieux, moyennant le réaménagement des locaux.

**ARTICLE 2 : CHARGE M.** le Maire de signer ladite convention ainsi que document ou acte y afférent et d’en assurer l’exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER

